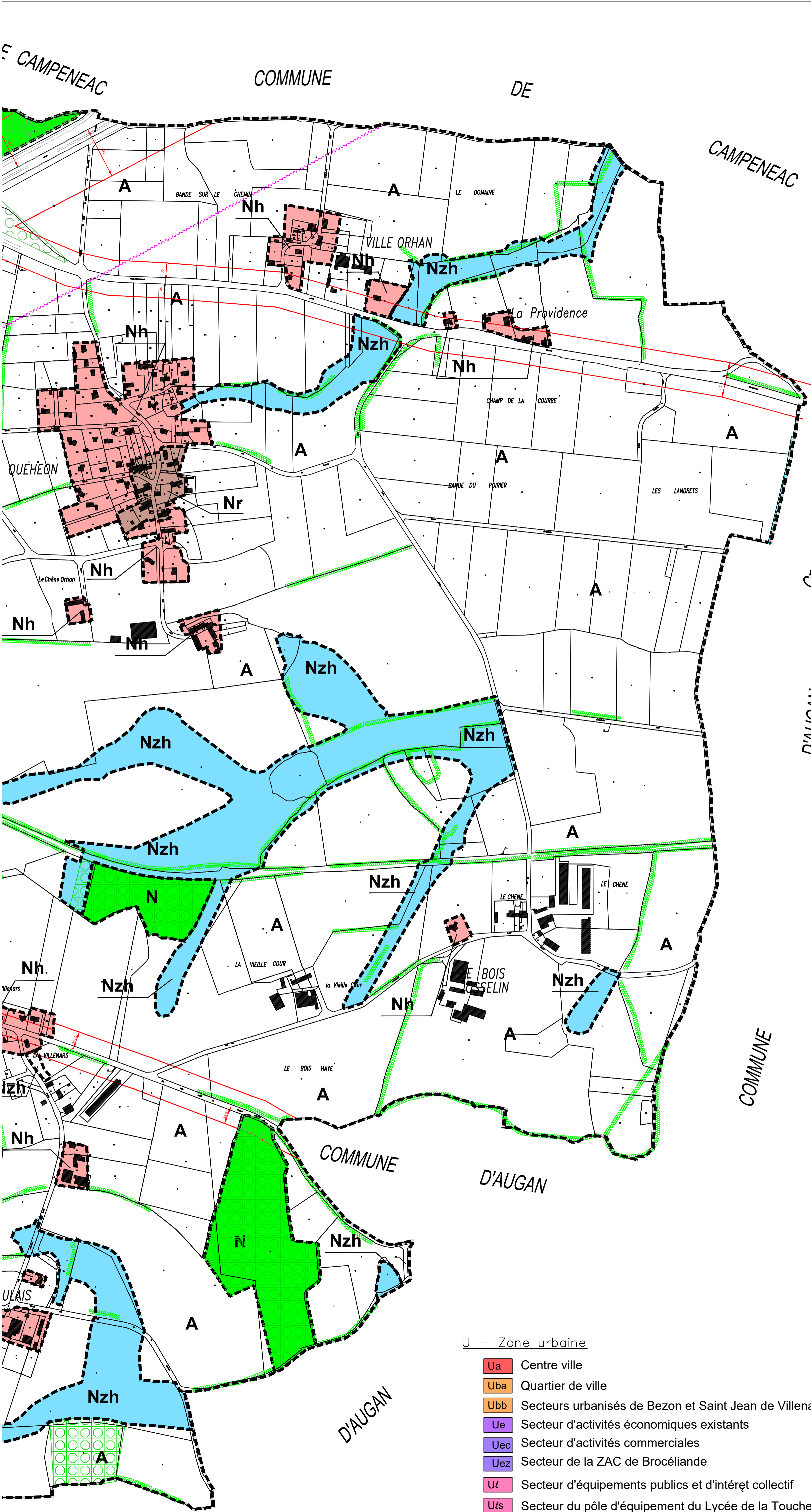
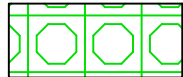


Emplacement réservé pour équipements publics

Emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Superficie
1 - Echangeur de Saint Antoine	Etat	153452m ²
2 - Rectification de la voirie entre la VC 6 et la rue St Michel- rue de la Croix de L'If	Commune	751m ²
3 - Aménagement d'un accès au terrain de sports	Commune	630m ²
4 - Tracé des remparts	Commune	1087m ²
5 - Chemin piéton Bande Perrière	Commune	587m ²
6 - Accès à la Chapelle de Grancastel	Commune	176m ²
8 - Bassin hydraulique Noë Verte	Commune	2519m ²
9 - Accès Chapelle St-Maur	Commune	82m ²
10 - Elargissement de voie Rue du Caporal René Dejean	Commune	237m ²
11 - Bassin hydraulique Les Pièces Rivières	Commune	1934m ²

■ ■ ■ Limite de secteur



Espace boisé classé à conserver



Espace boisé L123-1 5 7° et plantations à conserver



Marge de recul



Voie bruyante de types 2 et 3



Chemin de grande randonnée (GR)



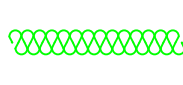
Secteur de Côté : risques d'affaissement (mines)



Zone tampon



Interdiction d'accès



Haies L123-1 5 7°



Zone de sensibilité archéologique

U — Zone urbaine

- Ua Centre ville
- Uba Quartier de ville
- Ubb Secteurs urbanisés de Bezon et Saint Jean de Villenars
- Ue Secteur d'activités économiques existants
- Uec Secteur d'activités commerciales
- Uez Secteur de la ZAC de Brocéliande
- Uz Secteur d'équipements publics et d'intérêt collectif
- Uts Secteur du pôle d'équipement du Lycée de la Touche
- Up Secteur de propriétés patrimoniales

AU — Zone à urbaniser

- 1AUh Secteur d'habitat immédiatement constructible
- 1AUnv Secteur d'habitat immédiatement constructible ZAC de la Noë Verte
- 1AUe Secteur économique Ronsouze
- 1AUz Secteur d'équipement Réhumpol
- 2AU Secteur d'habitat soumis à modification du PLU
- 2AUz Secteur d'équipement soumis à modification du PLU

A — Zone agricole

- A Zone agricole
- Ab Agricole inconstructible
- Ax Secteur de dépôt de matériaux autorisés

N — Zone naturelle

- N Zone naturelle
- Na Zone de la station d'épuration
- Ng Secteur destiné au golf
- Ngv Secteur destiné aux aires d'accueil des gens du voyage
- Nh Hameaux
- Nr Zone d'activités hippiques
- Nr Hameaux patrimoniaux
- Nzh Zone humide

indice "I" : Zone inondable soumise aux dispositions du PPRI

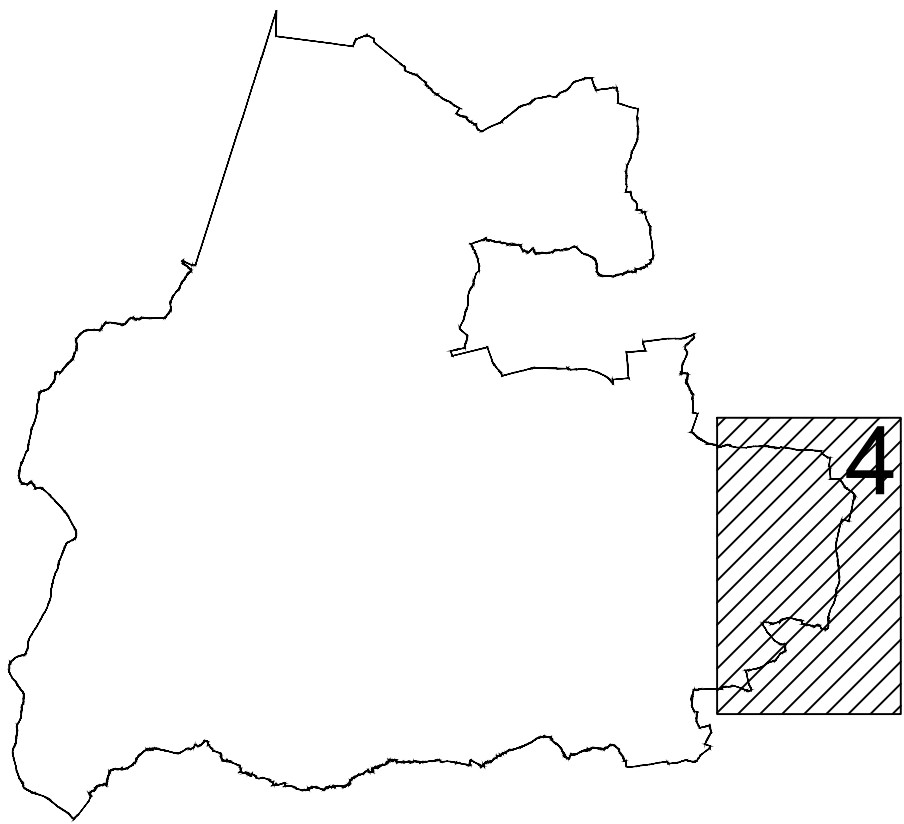
Département du Morbihan
Commune de
PLOERMEL

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3b) Règles graphiques
Dossier d'arrêté

PLAN n°4

Vu pour être annexé à
la délibération du :
Le Maire,



Juin 2021

Echelle: 1/5000'

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du PLU	Le 26 mars 2009	Le 19 décembre 2011	Le 28 mars 2013
Modification n°1	Le 1er octobre 2015		Le 27 octobre 2016
Modification simplifiée n°1	Le 28 mai 2018		Le 10 décembre 2018
Modification simplifiée n°2	Le 14 décembre 2018		Le 7 mars 2019
DPVMC n°1	Le 18 décembre 2017		Le 28 mai 2019
DPVMC n°2	Le 22 janvier 2018		Le 4 juillet 2019
Modification simplifiée n°3	Le 12 mars 2021		Le 10 juin 2021

Paysages de l'Ouest

Immeuble Le Montana B
2 rue de l' Eraudière
BP 30661 - 44306 Nantes
Tél : 02 99 22 78 00
Fax : 02 40 76 01 23
E-mail : paysages.de.louest@wanadoo.fr

Atelier du CANAL

74 C, rue de Paris
CS 33 105
35 031 Rennes CEDEX
Tél : 02 99 22 78 00
Fax : 02 99 22 78 01
Mail : contact@atcanal.fr

Ville de Ploërmel

Place de la Mairie
BP 133 - 56800 Ploërmel
Tél : 02 97 73 20 73
E-mail : contact@ploermel.bzh